

## Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Trémis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2025/94

### DELIBERATION

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 30 juin**, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à SAINT MARTIN DE CLELLES (38930), sous la présidence de Jérôme FAUCONNIER.

Membres en exercice : 41 titulaires

Date de Convocation : 24 juin 2025

**Présents** : Jérôme FAUCONNIER, Christophe DRURE, Alain VIDON, Alain ROCHE, Christian ROUX, Eric VALLIER, Pierre SUZZARINI, Caroline FIORUCCI, Béatrice VIAL, Eric BERNARD, Sébastien BESNARD, Vincent BLANCHARD, Gilles CLERET, Robert CUCHET, Claude DIDIER, Marie-Pierre DRAIN, Alexandre EYRAND GRIFFET, Yannick FAURE, Marc GIRAUD, Uta IHLE, Danielle MONTAGNON, Didier PEYBERNES, Hélène ROSSI, Joël ZOPPE

**Suppléants avec voix délibérative** : Thibaut BECOURT, Catherine DUSSART, Frédéric FROMENT, Jean-Luc GRANIER, Jocelyne HAUT, Alain MOUNIER

**Pouvoirs** : Eric FURMANCZAK à Caroline FIORUCCI, Jean-Louis GOUTEL à Jérôme FAUCONNIER, Gilles BARBE à Claude DIDIER, Aymeric FAIVRE à Sébastien BESNARD, Anne-Marie FITOUSSI à Marie-Pierre DRAIN, Claude GIRARD à Hélène ROSSI

**Excusés** : Fanny LACROIX, Pierrick BONENFANT

Votants : 36 Pour : 36

#### 2025.94 - Servitude de passage pour la poste de Mens

La Communauté de communes du Trièves est propriétaire du bâtiment de la Poste de Mens. Des travaux sont en cours dans le but de conclure un bail emphytéotique avec le collectif d'entraide du Trièves sur une partie de ces locaux. La commune de Mens est propriétaire d'une parcelle de terrain contiguë à ce bâtiment, à usage de parking, située avenue Emile Courtial Bard et cadastrée AM 106.

Afin de permettre la desserte de la parcelle AM 107 sur lequel se trouve la Poste, appartenant à la communauté de communes du Trièves, la commune de Mens accepte de consentir sur la parcelle AM 106, au profit de la parcelle AM 107, une servitude de passage dont les modalités sont exposées dans le projet joint en annexe.

Il est précisé que cette servitude sera consentie à titre gratuit et que les frais de constitutions seront à la charge de la communauté de communes du Trièves.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la constitution de la servitude de passage telle que définie ci-dessus,
- AUTORISE le Président à signer l'acte notarié et tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 30 juin 2025

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 15/07/2025 et de sa publication le 16/07/2025